



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Conseil d'établissement

Date: Mardi 8 juin 2021
Endroit: Visioconférence
Heure: 18h30

Présences : Pierre-Yves Bernard, Nicole Gélinas, Marie-Mousse Laroche, Laurence Pilon, Chantal Payette, Danny Bouchard, Aude Watier, Marie-Soleil Beaudoin, Erick Laperrière

Membre de la communauté : Anne-Sophie Jourdan

Absences : Céline Godard, Julien Vallée, Marc-André Lahaise, Carolle Angrand

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 18h32.

2. Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

4. Présentation du procès-verbal du 29 avril 2021

Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

5. Mot de la représentante de la Maison d'Aurore

La maison d'Aurore est à finaliser les bilans de cette année spéciale. Le journal magique a été transféré aux directions et aux enseignants pour le diffuser. Activités estivales à la ginguette d'Aurore, en face de la caisse Desjardins sur Gilford. La programmation des activités estivales est sur le site internet de la maison d'Aurore.

6. Mot du technicien en service de garde

L'an prochain il y aura un poste de moins que cette année. 2 postes iront à l'affichage et 3 anciennes veulent revenir. Plus d'inscriptions que cette année. Sorties pour l'an prochain, les prix vont augmenter en raison de l'augmentation du coût des autobus.



7. Mot de la direction

7.1. Info-travaux à l'école

Tout se passe bien. Le système de ventilation a permis de maintenir de températures agréables lors des journées de canicule. Des démarches ont été faites auprès de l'arrondissement par rapport à la hauteur de la clôture autour de la cour, une demande de dérogation a été faite pour augmenter la hauteur des clôtures. Quelques ajustements seront faits dans la cour pour la rendre complètement sécuritaire (grillage à certaines fenêtres, enlever une marquise, etc.).

7.2. Comité ad hoc (capacité d'accueil, bibliothèque)

Beaucoup de déménagement au préscolaire et au premier cycle. Il n'y aura pas de classe combinée 1-2, il y aura 17 groupes. Donc il y aura un local de musique et une bibliothèque. Il y aura une classe intercycle 4-5, il n'y aura pas de déplacement d'élève.

7.3. Mesures alimentaires 2021-2022

L'attribution des mesures alimentaires a changé cette année. L'école a reçu une enveloppe de 6000\$ pour cette mesure, cette année, comparativement à un montant de 30 000\$ les années passées. Habituellement, cet argent est utilisé pour les ateliers cuisine au service de garde. Cette année, 3000\$ de dons ont été reçus pour s'ajouter au 6000\$.

7.4. Adoption 21-22 et évaluation du Plan de lutte contre l'intimidation

Offre de service de M. Guillaume Ber pour offrir des formations sur la cyberintimidation et l'utilisation des réseaux sociaux. Le CÉ trouve cette offre intéressante et elle s'insère bien dans le plan de lutte et dans le suivi que le CÉ souhaitait faire sur ce point.

Le CÉ adopte le plan de lutte 2021-2022 tel que présenté par la direction.

7.5. Approbation des règles de fonctionnement (code de vie de l'école)

Le CÉ approuve les règles de fonctionnement de l'école telles que présentées par la direction.

7.6. Approbation des effets scolaires et des cahiers d'activités 21-22

La direction présente les différentes listes d'effets scolaires et de cahiers d'activités pour l'an prochain. Le CÉ approuve les listes d'effets scolaires telles que présentées.

8. Retour sur les objectifs du C.É. 2020-2021

8.1. Suivi Covid-19

Ce point n'a pas été traité. La direction remercie les parents et le personnel qui a permis à l'école de passer à travers cette pandémie sans trop d'éclosions.

8.2. Capacité d'accueil

Ce point a été traité précédemment.



8.3. Suivi sur l'intimidation et la cyberintimidation
Ce point a été traité précédemment.

8.4. Valoriser le travail de l'équipe-école et l'importance de la collaboration entre les parents et l'équipe.

Suivi du projet : Difficulté de terminer le projet, étant donné qu'il est fait bénévolement par un parent d'ancien élève de l'école. Il faudrait envisager trouver un autre parent graphiste qui pourrait se charger de terminer ce projet.

8.5. Suivi sur la fermeture de la rue De Lanaudière
Ce point n'a pas été traité.

8.6. En route vers le centième (2022-2023)

Il y a eu un contact avec la société d'histoire, 1 classe par cycle a fait la visite du quartier commentée. Cela serait reconduit l'an prochain. La société d'histoire n'émet pas de facture. Il faudrait s'informer pour savoir si un reçu peut être émis. Un don pourrait être fait soit par l'école ou par la fondation.

8.7. Réflexion sur l'ADN de Paul-Bruchési
Ce point n'a pas été traité.

8.8. Suivi sur les travaux de réaménagement intérieur
Ce point n'a pas été traité.

8.9. Réviser la mission de la Fondation
Ce point n'a pas été traité.

9. Fondation

9.1. Fête des finissants

Le 18 juin : il y aura un DJ au gymnase et chaque classe ira par bulle-classe, par la suite il y aura une commande de Saint-Hubert et des petits gâteaux offerts aux élèves. Il y aura une photographe sur place dans la cour d'école. Le budget de cette fête est autour de 1500\$. Ce montant sera payé par l'école s'il lui reste des fonds, sinon le CÉ accepte d'éponger les coûts avec le budget de la fondation de l'école.

10. Mot des enseignants

ÉCOLE PAUL-BRUCHÉSI



11. Correspondances

12. Points divers

Fête de fin d'année : le 18 juin, il y aura une kermesse animée par les éducatrices du service de garde et un dj dans la cour d'école. Il y aura aussi une activité sportive en lien avec le défi Pierre Lavoie. Chaque enfant aura une crème glacée offerte chez Bo-Bec.

Visite de M. Michel Tremblay à l'école fin octobre 2021 pour l'inauguration du gymnase. La date prévue serait le 14 ou le 21 octobre.

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h54.

Chantal Payette
Directrice

Marie-Mousse Laroche
Vice-présidente